

COMMISSION FOOTBALL ANIMATION

Commission du 22 janvier 2018

Présents : Mmes BEAUBIAT, BOIVIN, GOUPILLON, MM. BALTHAM, BOIVIN, GOUPILLON,, LOUVEL,
Excusés : MM DUTACQ, NOYELLE, VIMONT.

Les décisions des Commissions non disciplinaires sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes du District, dans un délai de 7 jours (3 jours pour les Coupes) à compter du lendemain de la notification de la décision contestée, dans les conditions prévues par l'article 31.1 du Règlement Sportif du District.

AUDITION

JOUY EN JOSAS AS

La Commission, a reçu ce lundi 22 janvier du club de JOUY EN JOSAS :

Président du club : M. DEROG Jérôme
Responsable du Foot: M. BENALLABOU Driss
Responsable U13 : M. EL YAMLOULI Choucri

Considérant que M. DUROC a expliqué avoir repris le club cette saison et qu'il n'a pas encore pu appréhender toutes les spécificités du poste, Considérant que le club a comblé le manque sur la catégorie U12-U13 afin que son équipe puisse jouer en application des règlements, Considérant que les responsables présents nous ont assuré faire le nécessaire afin de régulariser plusieurs demandes de licences en cours,

La Cion décide de réintégrer l'équipe U13 de JOUY EN JOSAS AS 1 dans sa poule et ce à compter de ce samedi 27 janvier. Concernant les U6-U7, si le club dispose de nouveaux licenciés dans les semaines à venir, il intégrera les plateaux selon les places disponibles, Enfin la Cion rappelle au club l'importance absolue de faire jouer des joueurs licenciés sur chaque rencontre.

PLATEAUX U6-U7

Enquête

La Commission demande à chaque responsable de catégorie de répondre au questionnaire qui lui sera envoyé par mail afin de tirer un bilan de la première partie de saison.

Plateaux

Tous les plateaux de la 3ème phase sont désormais disponibles. Pour les retrouver : [Cliquez ici](#)

Courriers

LIMAY ALJ

Le club nous rappelle qu'il ne peut déplacer plus de deux équipes sur cette catégorie.

La Cion a pris note, vous n'aurez que 2 équipes d'engagées sur la 3ème phase.

PLATEAUX U8-U9

Enquête

La Commission demande à chaque responsable de catégorie de répondre au questionnaire qui lui sera envoyé par mail afin de tirer un bilan de la première partie de saison.

Plateaux

Le prochain plateau de la 3ème phase est désormais disponible. Pour le retrouver : [Cliquez ici](#)

Lieux & horaires des plateaux du 27 janvier

860 106 : CELLOIS CS : 16h00 : Stade Duchesne

Courriers

FONTENAY FLEURY AS

Le club nous informe ne pouvoir recevoir que 2 clubs sur les plateaux classiques U8-U9 en raison d'un manque de vestiaires.

La Cion prend note, mais étant donné que vous avez 2 groupes de 3 équipes sur les plateaux classiques et que ces plateaux se font majoritairement à 12 équipes, la Cion vous suggère d'établir un roulement pour les vestiaires, car elle ne peut enlever un club sur la programmation.

Espérance 605 du 13/01/18 : BAILLY NOISY SFC (PSG, VERSAILLES 78 FC)

Le club nous informe que ce plateau ne s'est pas déroulé en raison d'une mauvaise communication entre les clubs.

La Cion ne peut que regretter cette information, sachant que le contact entre clubs est primordial sur cette catégorie. Nous vous rappelons qu'il est impératif de prendre contact entre vous dans la semaine pour fixer horaire et lieu de pratique.

VERNEUIL ENTENTE

Le club nous signale recevoir deux plateaux le 27 janvier, un Espérance et un classique.

La Cion demande aux clubs de VILLENES ORGEVAL & POISSY si l'un d'eux peut recevoir le plateau classique. Plateau espérance maintenu à VERNEUIL.

860 102 du 27/01/18 : CRAVENT FC

Le club nous informe ne pas pouvoir recevoir ce plateau en raison d'un terrain impraticable et demande aux clubs de BREVAL LONGNES FC, ISSOU AS & ECQUEVILLY EFC si l'un d'eux peut le recevoir.

Dans l'attente d'un accord écrit d'un club visiteur afin que ce plateau puisse se jouer.

870 110 du 27/01/18 : GARGENVILLE STADE

Le club nous informe ne pas pouvoir recevoir ce plateau en raison d'un terrain impraticable et demande aux clubs de LES CLAYES, FONTENAY FLEURY & VERNOLITAIN si l'un d'eux peut le recevoir.

Dans l'attente d'un accord écrit d'un club visiteur afin que ce plateau puisse se jouer.

870 118 du 27/01/18 : BOUAFLE FLINS ES

Le club regrette d'être de nouveau site d'accueil ce samedi, étant donné qu'il a déjà demandé à ne plus l'être en raison de son unique terrain et de rencontres U11 chaque samedi.

La Cion, après étude de l'historique de début de saison, vous rappelle que vous avez été désigné site d'accueil 2 fois sur les 7 plateaux U9 programmés et 2 fois sur 4 sur les plateaux U7. Il s'agit là d'un pourcentage correct.

Néanmoins, la Cion entend bien la problématique sur le fait que les 4 dates d'accueil soient rapprochées et elle aurait du en être plus vigilante, bien qu'il s'agisse de deux catégories distinctes et indépendantes sur des phases différentes.

Afin de favoriser la tenue de ce plateau, la Cion décide plateau à jouer à NEAUPHLE PONTCHARTRAIN.

YVELINES US

Demande du club pour ne pas accueillir de plateaux avant le mois de mars compte tenu de l'état sensible de ses terrains.

La Cion prend note.

Plateaux Espérance

La Commission reste dans l'attente du retour des clubs suivants concernant le questionnaire envoyé :

CARRIERES S/S US
ELANCOURT OSC
HOUILLES AC
TRAPPES ES

CATEGORIE U10-U11

Courriers

1 équipe poule B du 27/01/18

58392 : CHAVENAY ASL 1 VERSAILLES JUSSIEU AS 1

Le club de CHAVENAY ASL nous communique un arrêté municipal pour cette rencontre.

La Cion prend note et reporte le match, à moins qu'une inversion puisse être envisagée.

Par année poules B1/B2 du 27/01/18

57469/57565 : MARLY LE ROI US 1 11 / ST GERMAIN FC 1 11

Le club de MARLY LE ROI US nous informe que ces rencontres se joueront à 10h45 au stade du Chenil.

La Cion prend note.

Par année poules E1/E2 du 27/01/18

58044/58152 : VERSAILLES 78 FC 3 13 / BAILLY NOISY SFC 2 12

Le club de VERSAILLES 78 FC nous informe que ces rencontres se joueront à 10h30 au stade de Porchefontaine en raison d'autres rencontres U11 auparavant.

La Cion prend note.

Mardi 23 janvier 2018

CATEGORIE U12-13

Festival Foot U13 Pitch

Le tirage au sort des derniers plateaux avant la Finale Départementale, s'est déroulé ce lundi 22 janvier au District.

Pour consulter le tirage au sort : [cliquez ici](#).

Nous vous rappelons qu'une consolante est désormais mise en place. Toutes les équipes engagées joueront donc le samedi 3 février prochain. Si un club a été désigné par le tirage au sort plusieurs fois en tant que site d'accueil, notez que ce sont les plateaux du tirage du 3ème tour qui sont prioritaires sur la Consolante. Si vous ne pouvez pas accueillir deux plateaux, merci de vous rapprocher des clubs visiteurs pour inverser le plateau de consolante.

Pour l'application des dispositions de l'article 7.10 du Règlement Sportif, qui interdit la participation des joueurs dans une équipe inférieure de leur club s'ils ont pris part à la dernière rencontre officielle disputée par l'une des équipes supérieures lorsque celle-ci ne joue pas un match officiel le même jour ou le lendemain : **les rencontres de Consolante du Festival Foot U13 Pitch ne seront pas considérées comme des rencontres officielles disputées par une équipe supérieure de chacun des clubs concernés.**

Critérium Départemental

1 équipe poule B du 27/01/18

55396 : CHAVENAY ASL 1 / MESNIL LE ROI AS 1

Le club de CHAVENAY ASL nous communique un arrêté municipal pour cette rencontre.

La Cion prend note et reporte le match, à moins qu'une inversion puisse être envisagée.

2 équipes poules B1/B2 du 27/01/18

55796/55900 : CHATOU AS 2 3 / CHESNAY 78 FC 1 2

Le club de CHATOU AS nous informe que ces rencontres se joueront à 16h00 sur le stade Finaltéri 2 en raison d'un match U15 auparavant.

La Cion prend note.

2 équipes poules C1/C2 du 27/01/18

56006/56110 : MAUREPAS AS 2 3 / COIGNIERES FC 1 2

Demande du club de MAUREPAS AS de jouer ces rencontres à 12h00 en raison d'un arrêté municipal et d'un match U15.

Dans l'attente de l'accord écrit de COIGNIERES FC. La Cion vous rappelle qu'il existe un 2ème créneau de pratique à 16h00.

CRITERIUM ESPOIR U12-U13

Courrier

PARIS SAINT GERMAIN FC

Demande du club pour remplacer provisoirement son éducateur U12. **La Cion ne peut valider ce changement, car M. DABO n'est pas certifié CFF2. Merci de trouver un autre éducateur suffisamment diplômé.**

U12 poule Espoir du 20/01/18

58790 : NEAUPHLE PONT. RC 11 / CHATOU AS 11

La Cion rappelle au club de NEAUPHLE PONTCHARTRAIN la procédure en cas de terrain impraticable. Il est impératif de fournir la liste des matches concerné par l'arrêté de fermeture pour que la rencontre soit reportée.

La Cion ayant reçu les informations depuis, décide de reporter la rencontre à une date ultérieure.

U13 poule Elite du 20/01/18

58856 : NEAUPHLE PONT. RC 1 / TRAPPES ES 2

La Cion rappelle au club de NEAUPHLE PONTCHARTRAIN la procédure en cas de terrain impraticable. Il est impératif de fournir la liste des matches concerné par l'arrêté de fermeture pour que la rencontre soit reportée.

La Cion ayant reçu les informations depuis, décide de reporter la rencontre à une date ultérieure.

U13 poule Elite du 20/01/18

58851 : YVELINES-GAMBAIS 1 / PLAISIROIS FO 1

La Cion rappelle au club de YVELINES US la procédure en cas de terrain impraticable. Il est impératif de fournir la liste des matches concerné par l'arrêté de fermeture pour que la rencontre soit reportée.

La Cion ayant reçu les informations depuis, décide de reporter la rencontre à une date ultérieure.

Infractions

Article 17 du Règlement de la Compétition
Absence non excusée d'un éducateur suffisamment diplômé
Malus : -1pt au classement de la 2ème phase

Rencontres du 12/01/18

U12-U13

MANTOIS 78 FC 2
ST GERMAIN FC 1

DECISIONS ADMINISTRATIVES FA

Décisions du 22 janvier 2017

MATCHES À JOUER

U12-U13 ESPOIR

A jouer le samedi 17 février 2018

U12

58787 : CHANTELOUP US 11 / MONTESSON US 11
58790 : NEAUPHLE PONT. RC 11 / CHATOU AS 11

U13

58856 : NEAUPHLE PONT. RC 1 / TRAPPES ES 2
58851 : YVELINES-GAMBAIS 1 / PLAISIROIS FO 1

FEUILLES DE MATCHES MANQUANTES

U11

Erratum : Annulation amende infligée dans le journal n°1549
Rencontres du 09/12/17

1 équipe

58372 : SONCHAMP AS 2 / MAGNY 78 FC 3

Par année

58027/58135 : TRAPPES ES 4 14 / PLAISIROIS FO 3 13

U13

Erratum : Annulation amende infligée dans le journal n°1549
Rencontres du 09/12/17

2 équipes

55572 : MANTOIS 78 FC 4 / EPONE USBS 1

FEUILLES DE PLATEAUX MANQUANTES

U7

Erratum : Annulation amende infligée dans le journal n°1549
Plateaux du 09/12/17

840 105 : MEULAN CN

Amende après 2 rappels au club d'accueil : 10€
(Annexe 2 RS DYF)
U6 du 2 décembre

830 105 : ACHERES CS

U9

Amende après 2 rappels au club d'accueil : 10€
(Annexe 2 RS DYF)
Plateaux Espérance du 16/12/17

501 : TRAPPES ES
502 : POISSY AS
505 : FONTENAY LE FLEURY AS

1er rappel

**La commission demande à chacun des clubs de nous informer de la tenue du plateau
Plateaux du 13/01/18**

870 105 : **ETANG ST NOM ES** & GARGENVILLE STADE
870 106 : **CLAYES SOUS BOIS**, BAILLY NOISY, MARLY LE ROI US 2 & RAMBOUILLET FC 2
870 107 : **FONTENAY FLEURY**, LOUVECIENNES AS, RAMBOUILLET FC & VOISINS FC
870 108 : **VOISINS FC 2**, BUC FOOT, PERRAY FOOT & TRAPPES
870 109 : **MANTES LA VILLE**, CLAYES SOUS BOIS 2, FONTENAY FLEURY 2 & GARGENVILLE STADE 2
870 112 : **CARRIERES GRE AS**, AUBERGENVILLE & MUREAUX
870 116 : **MONTIGNY BX AS 2** & FOURQUEUX OMS
860 106 : **HOUDAN**, MAUREPAS & VERSAILLES JUSSIEU
860 109 : **MONTIGNY 4**, MAGNY & MESNIL ST DENIS

U11

**Amende après 2 rappels au club d'accueil : 10€
(Annexe 2 RS DYF)**

Plateaux Espérance du 16/12/17

**La Commission demande également aux clubs visiteurs les résultats du plateau
Plateaux du 16/12/17**

U10

CONSO 1 : MANTES LA VILLE FC
CONSO 5 : MAGNY 78 FC
CONSO 6 : BOUGIVAL FOOT

DYF U10/U11

Poule A : NEAUPHLE PONT. RC 78 / PLAISIROIS FO 2
Poule A : COIGNIERES FC
Poule C : PLAISIROIS FO / TRAPPES ES
Poule C : VALLEE 78 FC / RAMBOUILLET FC
Poule D : BOUGIVAL FOOT / BUC FOOT AO

FORFAIT AVISE

U11

**1er forfait : Amende : 13€
Annexe 2 RS DYF
Rencontres du 20/01/18**

57288 : CARRIERES GRESILLONS AS 1
57372 : CARRIERES GRESILLONS AS 11

FORFAIT NON AVISE

U13

**1er forfait : Amende : 13€
Annexe 2 RS DYF
Rencontres du 20/01/18**

Par année poule A1

56206 : LIMAY ALJ 2

FORFAIT GENERAL

U13

**Amende : 34
Annexe 2 RS DYF**

2 équipes poule B2

CROISSY US 3

Merci de prévenir chaque semaine les clubs adverses que vous n'aurez qu'une seule équipe à présenter.

ABSENCE EXCUSEE A PLATEAUX

U9

**Amende : 5€
Annexe 2 RS DYF
Plateaux du 13/01/18**

860 101 à DAMMARTIN EN S. AS : **PORT MARLY CS** (2 équipes)

ABSENCE NON EXCUSEE A PLATEAUX

U9

**Amende : 15€
Annexe 2 RS DYF
Plateaux du 13/01/18**

870 101 à VERNOLITAIN : **FONTENAY ST PÈRE AS** (1 équipe)